



1.1. Localisation du projet

Tchad, région du Kanem.

1.2. Calendrier du projet

Date de démarrage prévue : Novembre 2011

Date de clôture prévue : Février 2015

1.3. Présentation synthétique du projet

- Contexte dans lequel il s'inscrit : zone d'intervention, historique de l'ONG dans la zone d'intervention.

Bien que l'insécurité alimentaire touche la presque totalité du territoire tchadien, les populations présentant un degré de vulnérabilité très élevé se situent généralement dans la bande sahélienne. La ceinture sahélienne s'étend des frontières avec le Niger et le Nigéria à l'Ouest, aux frontières du Soudan à l'Est (régions du Kanem, Bar-El-Ghazel, Lac, Batha, Guéra et Ouaddaï). Le présent projet se situera plus précisément dans la région du Kanem. Cette région est délimitée au Nord par la région de Borkou, à l'Ouest par le Niger et à l'Est par la Barhr el Ghazal, au Sud Ouest par la région du Lac et au Sud par la région de Hadjer Lamis. D'une superficie de 220 000 km², elle compte 266 000 habitants, dont 66 861 enfants de moins de cinq ans, qui vivent pour la plupart de l'agriculture et de l'élevage. Bien que le Kanem dispose d'une grande potentialité de culture de contre-saison par l'exploitation des Oasis, les superficies de mise en culture ont diminués de 70% au cours de la campagne 2009-2010 et les populations ne disposent pas des connaissances, ni d'une tradition de culture maraîchère. De plus, la structure sociale qui prévaut dans cette région présente de fortes inégalités dans l'accès à la terre, aux revenus et aux opportunités de travail et de migration. L'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base restent une véritable problématique au

Tchad. En effet, 80% de la population vit en zone rurale et dépend de l'agriculture et de l'élevage pour sa survie. Or, seuls 30% des habitants en zone rurale ont accès à l'eau et 1% à l'assainissement de base.

Le Secours Islamique France qui intervient au Tchad depuis juin 2008, fait partie des rares ONGs à s'être positionnées dans les régions situées dans la bande sahélienne du Tchad au Nord, Centre et Ouest, dans un rayon de 350 kilomètres autour de N'Djamena. En Novembre 2008, 170 villages ont été sélectionnés pour bénéficier de forages manuels. Le SIF travaille actuellement en partenariat avec l'UNICEF dans la mise en œuvre de 150 forages, 30 latrines et 2 systèmes de captage d'eau de puits. Une première évaluation menée par le Gouvernement de la République du Tchad, la Direction des ONG, en collaboration avec les deux ministères de l'Eau et de Santé Publique sur la réalisation de 23 forages manuels et 7 forages mécanisés conclut à : la réalisation à 100 % des objectifs escomptés en terme quantitatif fonctionnels, la mise en place des comités de gestion de points d'eau, la prise en compte de l'aspect genre dans la constitution des comités de gestion des points d'eau, la signature de documents juridiques garantissant l'affectation des domaines fonciers au projet communautaire dans les arrondissements bénéficiaires, la mise en œuvre des formations techniques aux bénéficiaires pour assurer leur implication, l'appropriation et pérennisation de l'action, l'installation d'un climat de confiance affiché par les bénéficiaires des zones rurales à l'égard de l'ONG Secours Islamique France. Aujourd'hui, grâce aux efforts combinés de l'Etat Tchadien et des partenaires au développement, particulièrement l'Unicef, l'Union européenne et le Secours Islamique France - principaux acteurs dans cette zone - le taux de couverture a connu une nette amélioration. Après le désengagement du SIF, la totalité des forages et des pompes installées sont fonctionnels et en bon état

En 2010, la FAO et le SIF ont signé leur première convention de partenariat dans le cadre d'un projet d'appui au maraîchage auprès de 800 ménages des sous-préfectures de Kékédjina et Ntionana dans la région du Kanem. L'évaluation finale du SIF stipule que les résultats du projet ont été jugés comme très positifs par les populations bénéficiaires, les pouvoirs publics et la FAO. En effet au-delà de ces résultats immédiats qui concernent l'amélioration du rendement de la production agricole, ce projet a permis de contribuer à la diversification des habitudes alimentaire grâce à l'introduction de nouveaux produits. Un certain nombre de besoins complémentaires ont été identifiés avec les bénéficiaires : formation sur les itinéraires techniques des cultures maraichères, protection des Ouadis par haies vives, aménagement des parcelles et mise en place de systèmes d'irrigation.

Enfin, le SIF est intervenu, pour la troisième année consécutive, dans le domaine de l'aide alimentaire aux familles vulnérables à travers des distributions saisonnières.

- Partenaires locaux impliqués : historique des relations entre l'ONG et les partenaires locaux.

Afin de garantir la pérennisation des projets mais aussi permettre son expansion et sa duplication au-delà de la zone géographique définie dans le présent projet, le SIF travaille en partenariat avec des ONG locales, et contribue également directement à la mise en œuvre, avec comme objectif d'optimiser les résultats du présent projet. Le SIF a identifié l'ONG « Organisation Humanitaire de Développement » (OHD) et l'ONG « Action Tchadienne pour le Promotion des Initiatives Rurales » (ATPIR) comme co-maîtres d'œuvre.

OHD fut créée en 2005 dans la région de Abéché pour répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées et réfugiées. OHD a élargi ses activités et intervient dans la bande sahélienne du

Tchad notamment dans la Région du Lac et du Kanem. Elle a pour mission fondamentale l'amélioration du niveau de vie de la population et, en particulier, des victimes des conflits. OHD bénéficie d'une grande expérience dans l'appui et l'accompagnement des personnes vulnérables et capitalise une réelle expérience de collaboration avec des ONG internationales. Elle sera chargée de l'identification et du recrutement des 50 volontaires communautaires, de la sensibilisation et du suivi nutritionnel.

L'ATPIR est présente dans la région du Kanem depuis 8 ans, à partir de son antenne de Mao. Elle y a déjà développé des activités de formation dans le domaine du maraîchage, similaires à celles du projet Villages à Indicateurs Positifs, lui permettant de développer une connaissance empirique des spécificités locales (rapports sociaux, de pouvoir, question de l'accès à la terre) et de se constituer un réseau de personnes-ressources dans la région.

L'ATPIR propose en outre un panel de compétences et d'experts qui s'avèrent être des ressources habituellement difficilement mobilisables dans la région du Kanem : sociologues, nutritionnistes, médecins, infirmiers, ingénieurs en Hydraulique, etc.

Objet du projet : justification du projet

Face à l'insécurité alimentaire persistante au Tchad, force est de constater que la plupart des interventions s'inscrivent dans une démarche d'urgence humanitaire et non dans une logique de prévention. En raison de l'insuffisance des structures d'appui et d'accompagnement des agro-pasteurs, de la dégradation des ressources, et des aléas climatiques répétitifs, le Kanem est l'une des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Elle est caractérisée par une faible productivité agricole due à un manque de dynamisme dans ce secteur. De plus, la malnutrition trouve son origine dans une combinaison de facteurs : accès limité aux services de santé et à l'eau potable, pratiques d'alimentation inadéquates et faible présence d'acteurs humanitaires dans cette zone. Au regard de ces besoins, le Secours Islamique France veut mettre l'accent sur le volet préventif, le renforcement de capacité et la durabilité à travers un projet intégré combinant relance agricole, prévention de la malnutrition et accès à l'eau.

- Bénéficiaires / groupe cible

Le ciblage des bénéficiaires repose sur les critères établis dans le cadre de la mise en œuvre de programmes et projets de lutte contre la pauvreté en milieu rural, et appliqué par les autres partenaires au développement (FAO, PAM UNICEF), dans la zone d'intervention: socioéconomique (insécurité alimentaire et pauvreté), socio-foncière, social basé sur le genre. Les groupes cibles sont les ménages vulnérables affectés par la crise alimentaire avec une attention particulière accordée aux femmes et aux jeunes en zones rurales dans 40 villages de la Région du Kanem. On estime donc le nombre de bénéficiaires direct à environ 12 000 ménages soit une moyenne de 300 ménages par village. on peut donc estimer le nombre de bénéficiaires à environ 60 000 personnes (environ 5 personnes par ménage). En outre, l'approche participative du projet, la stratégie d'information et de mutualisation favoriseront le renforcement des capacités des acteurs locaux (ONGs, agents des services étatiques..) et contribueront à une meilleure connaissance de la zone.

- Mode opératoire et rôle des différents intervenants

De par le caractère participatif du projet, les **bénéficiaires** seront fortement impliqués à chaque étape de la mise en œuvre et du suivi des opérations ainsi que dans la mobilisation des ressources locales. De plus, les **partenaires techniques et les partenaires de mise en œuvre**, publics et privés, apporteront un appui technique aux communautés, assureront le renforcement des capacités et contribueront à l'élaboration des outils méthodologiques et de capitalisation. Les **partenaires locaux** auront la responsabilité du suivi, de l'accompagnement des populations, de la fourniture des semences ainsi que des formations, notamment techniques pour l'amélioration des rendements et la production de semences améliorées. Les **services déconcentrés de l'Etat** seront impliqués dans les travaux de conceptualisation, de formation et d'information des populations. Enfin, le **SIF** assurera la programmation des activités, le *reporting*, la coordination, le développement des partenariats et la conduite du plaidoyer et de la capitalisation.

1.4. Cohérence du projet

- Avec les politiques publiques nationales

Le présent projet se fonde sur l'ensemble des orientations politiques et stratégiques du secteur rural élaborées par le Gouvernement Tchadien et constitue l'une des traductions de la Stratégie Nationale de Réduction de la pauvreté (SNRP) approuvée en juin 2003. De plus, conformément aux orientations du **Programme National de Sécurité Alimentaire (PNISA)**, le projet V.I.P contribue à l'instauration de la sécurité alimentaire dans la région du Kanem par l'amélioration de la disponibilité des produits alimentaires et de l'ensemble des facteurs de développement. Dans ce cadre, les services déconcentrés de l'Etat seront impliqués dans les travaux de conceptualisation, de formation et d'information des populations. Les prestataires de statut public seront associés à l'exécution du programme, tels que l'ONDR (Office National de Développement Rural) et l'Institut des Techniques et Recherches Agricoles pour le Développement (ITRAD).

Le projet est également en cohérence avec le cadre d'intervention soutenu par les agences des Nations Unies, dont le SIF est l'un des partenaires privilégiés, comme la distribution d'intrants pour la relance des activités de production par la FAO, ou encore les programmes de lutte contre la malnutrition et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement financé par l'UNICEF.

- Avec les actions bilatérales françaises menées dans le pays

Le **Document Cadre de Partenariat France -Tchad 2006-2010** précise que l'accès à l'eau reste une des priorités d'intervention à venir de la coopération bilatérale notamment concernant l'hydraulique pastorale à l'ouest du Tchad, dans les régions du Lac et du Kanem, au Nord et à l'Est (Nord Kanem, Ouaddaï et Biltine) ainsi que dans la région centrale (Batha et Nord Guéra).

1.5. Objectif global et objectif spécifique

Objectif global :

Contribuer à l'atteinte de l'objectif 1 du Programme National de Sécurité Alimentaire : l'instauration de la sécurité alimentaire sur toute l'étendue du territoire.

Objectif spécifique :

Contribuer à la réduction de la pauvreté, et l'amélioration des conditions de vie de populations de la région de Kanem

Si nécessaire, il est possible de prévoir plusieurs sous-objectifs spécifiques

- Sous- OS1 : Diversifier et améliorer la production vivrière et maraîchère des populations par la dotation d'intrants agricole, le renforcement des capacités techniques, matérielles et organisationnelles des bénéficiaires.
- Sous- OS2 : Lutter contre la malnutrition chronique des enfants dans la région du Kanem par une approche préventive et communautaire.
- Sous- OS3 : Améliorer l'accès à l'eau potable dans la région du Kanem par la réalisation de forages à faible coût et la mise en place de comités villageois de gestion de points d'eau.

1.6. Descriptif du projet

1.6.1. Résultats attendus, activités à mettre en œuvre et indicateurs de suivi et de résultats envisagés

(Sous)-objectif spécifique 1

Résultat 1 : Les productions de cultures vivrières et maraîchères sont accrues et sont diversifiées au niveau des exploitations.
--

Activités :

Identification et confirmation des sites d'intervention sur la base des critères prédéfinis (économique, foncier, genre et social) ;
Réalisation des diagnostics participatifs au niveau des sites retenus en vue de l'identification des besoins et des solutions à proposer ;
Réalisation des études socio-économiques et foncières dans toute la zone d'intervention pour approfondir ces questions;
Mise à disposition de semences maraîchères et vivrières de type amélioré ;
Production maraîchère de divers légumes adaptés aux conditions pédoclimatique des sites ;
Construction des forages pour la micro irrigation des activités maraichères.

Indicateurs (cible) :

12 000 personnes ont accès à une alimentation adaptée et variée.
1 enquête nutritionnelle est réalisée chaque année.
Au moins 60 ht de terre supplémentaire sont emblavés chaque année.
Au moins 20 jardins collectifs sont créés.
20 systèmes d'irrigation sont mis en place et fonctionnels dans 20 Ouadis.

Résultat 2 : Les capacités techniques et matérielles des populations bénéficiaires en matière de gestion des ressources, de production et de stockage des produits sont renforcées.

Activités :

Organisation d'un atelier régional d'information et de partage sur le projet ;
Organisation de séances de formation et de renforcement de capacité des agriculteurs pour l'amélioration des techniques agricoles ;
Organisation des campagnes d'information, d'éducation et de communication de masse pour conscientiser et impliquer le plus grand nombre d'acteurs aux activités du projet. ;
Accompagnement des bénéficiaires par les techniciens agronomes du SIF et de l'ONDR dans la mise en place des activités ;
Mise en place et/ou redynamisation des comités villageois gestion des ressources foncières au niveau des sites d'intervention ;
Appui à l'organisation des groupements de producteurs maraîchers ;
Formation des responsables et certains membres des comités villageois (Comités de gestion, associations des producteurs) sur divers thèmes techniques et méthodologiques liés à la gestion, à la production et au stockage ;
Elaboration d'un guide de maintenance des infrastructures et mise en application sur chaque site ;
Favoriser, avec l'appui des services publics compétents, des arrangements formels et durables entre les détenteurs de droits fonciers coutumiers et les exploitants.

Indicateurs (cible) :

Plus de 6000 kits de semences de maraîchage et de cultures vivrières sont distribués aux comités de gestion des 40 villages bénéficiaires.
5 ateliers de formation et de renforcement de capacités sont organisés au profit des agriculteurs locaux.
20 comités de gestion villageoise sont mis en place et formés.
3000 kits agricoles (outils et de micro irrigation) sont mis à la disposition des agriculteurs.

(Sous)-objectif spécifique 2

Résultat 3: L'état nutritionnel des populations particulièrement des enfants de – de 5ans est amélioré par la consommation d'aliments de qualité.

Activités :

Enquête de base sur l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans dans la zone d'intervention ;
Campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles ;
Définition d'une stratégie de prise en charge et de suivi nutritionnel au niveau communautaire ;
Mise en place d'un stock alimentaire de sécurité (rations sèches, lait...) pour la prise en charge des cas de malnutrition ;
Approvisionnement et distribution des micros nutriments dans les villages bénéficiaires. ;
Acquisition de matériels anthropométriques ainsi que d'outils de gestion pour la surveillance nutritionnelle des groupes cibles ;

Organisation de campagnes de masse pour informer et sensibiliser les communautés sur la prévention et les mesures de lutte contre la malnutrition ;
Formation du personnel du projet, des agents socio-sanitaires et des communautés sur les techniques de détection et les mesures de suivi nutritionnel ;
Suivi du statut nutritionnel et de la prise en charge nutritionnelle dans les villages et les formations sanitaires des agents techniques ;
Réalisation d'enquêtes rapides pour évaluer la situation et les progrès.

Indicateurs (cible) :

Plus de 50 % des ménages adoptent les recettes enrichies vulgarisées
Le taux de malnutrition des enfants est ramené à moins de 5%.
L'état nutritionnel des enfants en général est amélioré de plus de plus de 50%.

(Sous)-objectif spécifique 3

Résultat 4: 20 forages de profondeur variant entre 45 à 60m sont réalisés et fonctionnels pour desservir en eau potable et le comité villageois de gestion du point d'eau est formé et fonctionnel.

Activités :

Sélection des sites qui remplissent les conditions acceptables de sécurisation foncière pour l'installation des points d'eau
Conduite de séances d'animation auprès des communautés ;
Construction et équipement de 20 forages manuels ;
Formation de 20 comités de gestion des points d'eau (collecte et gestion des fonds, hygiène et salubrité du point d'eau et fonctionnement du comité) ;
Appui au renforcement communautaire (genre ; appropriation du changement...).

Indicateurs (cible) :

20 forages positifs équipés de PMH de profondeur variant entre 45m et 65m dont le débit en eau potable est au moins supérieur à 0,5 m³/h sont réalisés et fonctionnels.
20 Comités de Gestion de point d'eau sont mis en place, formés et fonctionnels.
6000 personnes ont accès à l'eau potable en qualité et quantité suffisante tout au long de l'année.

1.6.2. Impact du projet

- Impact économique, social et institutionnel du projet

Le projet adoptera une approche participative, incluant les bénéficiaires à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des actions. Il s'agira donc d'impulser une dynamique d'investissement social fort. L'objectif économique est de favoriser l'indépendance économique des familles bénéficiaires. D'un point de vue institutionnel, l'objectif sera la mise en place d'une meilleure coordination entre les acteurs locaux du développement qu'ils soient privés ou publics.

- Impact sur les questions liées à la réduction de la pauvreté et aux inégalités, au genre et à l'environnement (et indicateurs d'impacts envisagés)

Le projet vise l'amélioration de la qualité des sols et la réduction des pratiques agricoles préjudiciables à l'environnement. Cela passe par l'utilisation d'intrants de qualité, la mise en place un système de production adapté, la protection des Ouadis par les haies vives et par l'intégration d'un volet de formation à la réalisation d'insecticides naturels. Cet impact se mesura par l'augmentation des zones de culture, le taux de production, la variété des espèces locales et le reboisement des Oasis.

Enfin, la corvée d'eau étant habituellement réservée aux femmes, ces dernières pourront utiliser le temps gagné à la recherche d'eau pour mettre en place des activités génératrices de revenus ou d'alphabétisation.

1.6.3. Pérennité du projet

La pérennisation du projet se fonde sur le développement d'une dynamique endogène des exploitants. A titre individuel, la pérennisation de la composante relative à la relance agricole repose sur l'appropriation par les bénéficiaires des bonnes pratiques de production. Sur un plan collectif, elle se fonde notamment sur la professionnalisation des organisations de producteurs. Il s'agira donc de permettre aux groupes cibles de mesurer la nécessité de s'organiser, sur un plan personnel puis collectif, pour une meilleure gestion des activités de production. De plus, un guide de maintenance des infrastructures sera élaboré et le SIF veillera à sa mise en application sur chaque site. Concernant la sécurisation foncière des petits producteurs ruraux sur les sites hydro-agricoles, le projet favorisera, avec l'appui des services publics compétents, des arrangements formels et durables entre les détenteurs de droits fonciers coutumiers et les exploitants. Cette structuration devra aboutir à la création de groupements ancrés dans les communautés d'appartenance. Au cours de la première année, les comités sensibiliseront les bénéficiaires à l'intérêt des cotisations mensuelles. La formation et la mise en place des comités de gestions permettront de responsabiliser les villageois au sujet de la maintenance des infrastructures et une meilleure gestion de l'accès à l'eau potable. Les membres seront formés à l'entretien de l'ouvrage et à l'utilisation de l'eau de manière rationnelle.

Des séances d'animation seront organisées par un agent du Secours Islamique France sur les thèmes suivants : les modalités de la mise en place d'une caisse de maintenance, l'hygiène autour des points d'eau, la réparation préventive et curative ou les relations entre le comité de gestion et l'artisan réparateur.

Au niveau social, le projet vise, d'une part, à faciliter le dialogue social entre les communautés voisines et la concertation inter-communautaire. En effet, le meilleur accès aux ressources naturelles et leur bonne gestion devrait entraîner une réduction des tensions entre les populations. L'objectif est également de promouvoir l'approche genre auprès des communautés. De plus, le Secours Islamique France a une très bonne connaissance des valeurs et de la culture musulmane. Ainsi, le SIF a la possibilité de se référer aux textes religieux pour renforcer son approche communautaire et faciliter, entre autre, l'intégration des femmes dans la mise en œuvre du projet, d'instaurer une relation de confiance sur le long terme et une meilleure appropriation du changement.

Outre la consolidation d'organisations de producteurs sur les sites aménagés, le présent projet appuiera la mise en place d'un mécanisme concerté de gestion de relais communautaires dans le cadre de suivi et d'accompagnement des enfants malnutris de la zone d'intervention du projet. Pour le mécanisme concerté de gestion communautaire de la malnutrition au niveau communautaire il s'agira de former

chaque volontaire sur la détection des cas de malnutrition. Ces volontaires formés qui couvriront un nombre limité de villages organiseront régulièrement des séances de pesée et de mensuration des enfants malnutris. Dès lors qu'un enfant est détecté comme étant en début de malnutrition, les parents seront sensibilisés et dotés d'aliments complémentaires comme la farine enrichie ou en ration sèche pour palier à ce déficit nutritionnel.

Budget prévisionnel synthétique

Tableau des ressources prévisionnelles - Intervention terrain						
N°	Origine des ressources	Année 1	Année 2	Année 3	Tota	Pourcentage
		(en €)	(en €)	(en €)		
1.	Contribution de l'AFD et des ministères français (sous-rubriques à détailler)					
1.1	AFD	336 234	147 085	149 484	632 803	50%
1.2	Autres ministères français (services centraux et services déconcentrés)					
	Sous-total 1	336 234	147 085	149 484	632 803	50%
2.	Autres ressources mobilisées (sous-rubriques à détailler)					
2.1	Ressources propres d'origine privée					
	Secours Islamique France	335 058	72 813	74 705	482 576	38%
	<i>dont valorisations (max. 5% du total général des ressources)</i>				-	
2.2	Sous-total	335 058	72 813	74 705	482 576	38%
2.3	Ressources d'origine publique française et internationale (collectivités territoriales, agences de l'eau, UE, agences des Nations-Unies, coopérations bilatérales, etc.)				-	
	UNICEF	1 176	74 272	74 779	150 227	12%
	<i>dont valorisations (max. 20% du total général des ressources)</i>	1 176			1 176	
2.4	Sous-total	1 176	74 272	74 779	150 227	12%
2.5	Sous-total 2	336 234	147 085	149 484	632 803	50%
	Sous-total des valorisations (max. 25% du total général des ressources)	1 176			1 176	
	TOTAL GENERAL DES RESSOURCES	672 468	294 169	298 968	1 265 605	100%

1.7. Hypothèses critiques

- Liées au contexte (cadre politique, économique, social, sécuritaire et environnemental)

L'instabilité politique et la dégradation sécuritaire dans l'ensemble de la zone sahélienne pourraient constituer des risques importants et entraver la mobilisation des ressources et la mise en œuvre du projet. De plus, une flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et/ou des intrants agricoles, aggravant les inégalités, peuvent entraîner des risques sociaux et politiques graves. Dans l'exécution du présent projet des dispositions sécuritaires, notamment en termes d'équipement, seront nécessaires pour assurer la sécurité du personnel et des volontaires : Suivi des déplacements par les opérateurs radios dans toute la zone d'intervention ; Echange radios entre N'Djamena et Mao pour des points sécurité deux fois par jour ; Roadbook ; Suivi du déplacement des volontaires par VHF ; Téléphone satellite pour une évacuation et pour avertir le siège. Enfin, le caractère répétitif des périodes de sécheresse, l'insuffisance ou la mauvaise répartition des pluies, et d'autres catastrophes naturelles ont un impact important sur la sécurité alimentaire. Ainsi, le projet intègre la pratique de cultures à cycles saisonniers et la prévention à la malnutrition afin d'en limiter les effets négatifs.

- Liées au projet (risques opérationnels et risques liés aux partenaires locaux)

Dans la sélection des sites, le projet s'assurera qu'il n'existe pas de problèmes fonciers inextricables et prévoit des ateliers de sensibilisation, d'informations et de concertation. Le risque peut aussi être lié à l'insuffisance des mécanismes de coordination et de gestion et au réflexe de cloisonnement des services et des institutions, qui pourraient ainsi limiter les impacts du projet. Une assistance technique qualifiée sera recrutée et encadrera les actions du projet sur le terrain et le SIF assurera la coordination. Enfin, l'insuffisance des ressources humaines au niveau des partenaires techniques du SIF et des structures d'appui constitue un des risques importants pour la coordination, le suivi, et la mise en œuvre globale du projet.

1.8. Modalités de suivi et d'évaluation prévues par le projet

- Suivi technique et financier

Le mécanisme de suivi va s'établir aux niveaux central et régional. Au niveau central, le suivi sera assuré par les structures mises en place par le SIF à savoir le bureau de N'Djamena. le suivi régional sera assuré par le Coordonnateur du Projet au niveau de la base de Mao.

Au niveau de la base de Mao, un rapport sur l'état d'avancement des activités de terrain sera fourni tous les 3 mois à la coordination nationale à N'Djamena. Sur la base des rapports trimestriels, la coordination nationale du projet produira des rapports semestriels et annuels qui dresseront le bilan des activités tout en faisant ressortir les contraintes et les atouts assortis des mesures correctionnelles. Ces rapports seront transmis au comité de pilotage, et au siège du SIF. La gestion administrative et financière quotidienne du Projet et des ressources mobilisées relèvera de la cellule de Coordination basée dans la région du Kanem. Les informations seront ensuite contrôlées par le comptable et l'administrateur du bureau de N'Djamena. Les informations opérationnelles et financières seront centralisées au niveau du siège du SIF qui exercera les contrôles et s'assurera de la conformité avec la convention de financement entre l'Agence Française de Développement et le Secours Islamique

France. Le Secours Islamique France veillera à informer régulièrement l'Agence et l'Ambassade de France du déroulement du projet.

- Capitalisation

Dès le démarrage du projet, une réunion de lancement du projet sera organisée en présence des autorités locales, des partenaires intervenants dans le secteur et de la presse.

Au cours de la mise en œuvre du projet, des ateliers de restitution régionaux seront annuellement organisés en présence de tous les acteurs locaux concernés.

La production d'études de suivi et sur l'état des lieux de la situation nutritionnelle de la région du Kanem donnera lieu à la diffusion d'un rapport au niveau national. Une expertise conjointe Nord/Sud permettra de renforcer la qualité et d'éviter les doublons (URD...). Les résultats du projet et des études seront périodiquement diffusés à travers les médias nationaux et communautaires ainsi qu'Internet. Des fiches d'informations types dépliant seront élaborées et diffusées pour une information du public sur le projet.

A la fin du projet, un rapport final mettant un accent particulier sur les résultats et les impacts environnementaux et socio-économiques sera rédigé. Les résultats obtenus et les leçons tirées du projet seront capitalisés et serviront de base pour l'orientation et la mise en œuvre des activités de SIF à venir.